



Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Familles Rurales de Boujailles-Courvières

Année scolaire 2019-2020

Projet écrit par Alicia BERNHARD
Directrice Accueil de Loisirs de Boujailles-Courvières
1 Place de la Mairie
25560 - BOUJAILLES

L'Association Familles Rurales de Boujailles Courvières

Historique de l'Association

Les communes de Boujailles et de Courvières se situent à 3km l'une de l'autre, et comptent, au total, environ 700 habitants.

Depuis 1996, en partenariat avec la fédération Familles Rurales, les accueils de loisirs sans hébergement accueillent les enfants de 3 à 11 ans. Les enfants scolarisés sur le RPI de Boujailles Courvières, mais aussi les enfants des communes avoisinantes.

Depuis septembre 2009, l'association a permis l'ouverture d'un accueil de loisirs périscolaire. Celui-ci accueille les enfants dans les locaux de l'école à du Jura Vert à Boujailles. Et ce, sur les périodes du matin (7h-8h30), du midi, avec la restauration (11h45-13h45), et du soir (16h15-18h30).

Depuis 2012, les accueils de loisirs ouvrent sur toute la journée (avec repas le midi) à chaque vacance scolaire, 6 semaines par an.

D'automne 2015 à la fin de l'année scolaire 2016-2017, l'association a organisé des TAP (temps d'activités périscolaires) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. A la demande des communes, ces activités ont été programmées par cycle de vacances à vacances et se déroulaient 2 fois par semaine, en parallèle du périscolaire, les mardis, jeudis et/ou vendredis, de 15h50 à 17h20.

Ainsi l'association de Boujailles Courvières s'investit et participe à la vie des deux communes. Ces activités TAP se sont arrêtées suite au changement de gouvernement avec la possibilité de revenir à la semaine scolaire de 4 jours, ce qui a été souhaité par la majorité des familles.

Objectifs de l'Association

Ayant la volonté d'amener les enfants à être responsables ensemble, dans ce qui sera leur territoire, leur environnement de demain, les objectifs de l'association insistent sur :

- La mise en place d'accueils de loisirs éducatifs et ludiques de proximité.
- L'importance des loisirs dans la socialisation des enfants ;
- Le respect (de soi, des autres, de l'environnement, du travail, et du matériel) et la tolérance.
- Le développement physique, manuel et culturel de l'enfant.
- L'enfant acteur de son temps de loisirs
- L'importance de l'échange entre les familles et les accueils de loisirs.

I. Organisation

1. Description du centre

Ce centre est un accueil de loisirs périscolaire sans hébergement. Il est financé par les Mairies de Boujailles et Courvières, la CAF et les familles. Il peut accueillir les enfants dès 3 ans si les enfants sont scolarisés. L'encadrement est constitué d'animateurs diplômés. Le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 18h30 (jours scolaires, et 6 semaines en période de vacances scolaires de 7h à 18h30).

2. Situation

L'accueil de loisirs périscolaire et les accueils de loisirs vacances pour les enfants de 3 à 12 ans se situe 1 Place de la Mairie à Boujailles, dans une ancienne salle de classe au RDC et à l'étage.

2. Public

Maximum de 50 enfants de 3 à 12 ans répartis sur l'année scolaire.

3. Période

L'accueil périscolaire des mineurs se déroulera du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020 sur les périodes scolaires, de 7h à 8h30, de 11h45 à 13h45 et de 16h15 à 18h30.

Le centre sera ouvert lors des vacances scolaires (7h – 18h30), une semaine sur deux aux petites vacances (sauf vacances de Noël où l'accueil sera fermé), et 3 semaines en période estivale. Les dates seront les suivantes :

- Du 21 au 25 octobre 2019
- Du 24 au 28 février 2020
- Du 20 au 24 avril 2020
- Du 6 au 17 juillet 2020
- Du 24 au 28 août 2020

4. Les moyens

En périscolaire

- Moyens humains :
 - Une directrice (Alicia BERNHARD)
 - Deux animatrices (Véronique JACQUEMOT et Aline MAIRE)
- Moyens matériels :
 - Une salle au RDC composée d'un espace restauration et d'un espace d'activités.
 - Une petite salle d'activités située au 1^{er} étage.
 - Un bureau aménagé à la salle principale d'activités et de restauration.
 - Une cuisine avec réfrigérateur, lave-vaisselle et four de réchauffe.
 - L'espace extérieur, une petite cour fermée, ainsi qu'une cour plus grande appartenant à l'école, au 4 place de la Mairie.
 - Le matériel pédagogique et d'activités.
 - Des toilettes situées au rez-de-chaussée.

En extrascolaire

- Moyens humains :
 - Une directrice (Alicia BERNHARD)
 - Une animatrice permanente (Aline MAIRE)
 - Un(e) animateur(trice) embauché(e) en CEE
- Moyens matériels à Boujailles (en extrascolaire) :
 - Les mêmes locaux qu'en périscolaire

II. Intentions éducatives

Valeurs

Afin de permettre à l'enfant de vivre des moments de qualité, l'équipe de l'accueil de loisirs de Boujailles-Courvières soutient des valeurs pédagogiques semblant essentielles.

Nous privilégions avant tout le respect de l'enfant dans ses besoins et ses envies ainsi que la valorisation des enfants au sein des activités et dans la vie quotidienne afin qu'ils puissent s'épanouir.

De plus, nous privilégions avant tout le rythme biologique de l'enfant, si nous constatons qu'un enfant est trop fatigué, est malade ou n'a tout simplement pas envie de sortir, nous adapterons les activités afin que chacun y trouve sa place. Nous serons aussi attentifs à leur hygiène.

Ensuite, nous souhaitons que les enfants qui sont les futurs citoyens de notre société prennent conscience de chacun de nos gestes du quotidien, pour ainsi parvenir à gérer nos consommations diverses (eau, papier, déchets...). Nous ferons notre possible pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux afin de se diriger vers un développement durable. Bien entendu, l'équipe d'animation sera tenue de donner l'exemple.

Aussi, il nous semble fondamental de développer l'esprit de groupe et la coopération pour ainsi apprendre à être ouvert socialement et éviter de tomber dans l'individualisme. Cela étant, la tolérance et le rapport à la différence sont des points essentiels que nous souhaitons mettre en avant grâce à tout ceci.

Enfin, nous attendons des enfants d'apprendre à être respectueux de leurs camarades, des adultes, d'eux-mêmes, du matériel et de l'environnement. Ils seront vivement encouragés à ne pas faire de gâchis. De même, nous mettrons un point d'honneur sur leur bonne conduite et la politesse.

Intentions éducatives	Objectifs généraux	Objectifs pédagogiques	Moyens
Participer à l'épanouissement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre plaisir lors des animations - Se développer physiquement et moralement 	<ul style="list-style-type: none"> - S'initier à la vie en collectivité - Prendre plaisir - Pouvoir se dépenser et faire du sport - Pouvoir avoir des discussions ouvertes avec les autres enfants et les adultes 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la vie quotidienne - Faire des activités physiques, motrices et favoriser le jeu libre en plein air - Mise en place d'un rythme adapté à l'enfant
Faire des enfants d'aujourd'hui des citoyens de demain	Prendre conscience de ses aptitudes, de ses gestes et de ses actes	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à être respectueux des règles, des autres et de soi - Développer l'autonomie et la responsabilisation - Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux collectifs - L'encourager à faire un maximum de choses par lui-même - Le sensibiliser à l'écologie, apprendre des gestes simples (fermer le robinet, ne pas gâcher le papier, apprendre à trier...)
S'ouvrir aux différentes saveurs et au plaisir de la table	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'importance de goûter à tout - Etre conscient de nos besoins pour notre santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de découvrir de nouveaux aliments - Apprendre à être respectueux de son assiette et des autres - Permettre à l'enfant de passer un moment convivial, de partage 	<ul style="list-style-type: none"> - Demander de goûter chaque aliment avant de dire qu'on n'aime pas - Ne pas jouer avec la nourriture, faire en sorte que le repas soit un moment calme et reposant - Discuter et partager sa journée passée avec les autres

III. Déroulement d'une journée

➤ EN PERISCOLAIRE

• MATIN

HORAIRES	ACTION
7h à 8h15	Accueil des enfants Petit déjeuner pour les enfants ayant amené un repas Jeux libres
8h15 à 8h30	Rangement, départ du bus pour l'école maternelle et accueil à l'école pour les primaires

- **MIDI**

HORAIRES	ACTION
11h50 12h10	Accueil des enfants Arrivée des élèves de maternelle
12h10 à 13h10	Lavage des mains Repas
13h10 à 13h20	Débarrassage et nettoyage des tables par les enfants responsables du jour
13h20 à 13h35	Jeux et/ou activités du moment
13h35	Départ du bus pour l'école maternelle Accueil des élèves de primaire

- **SOIR**

HORAIRES	ACTION
16h15 16h33	Accueil des enfants du primaire Arrivée des enfants de maternelle
16h33 à 17h	Goûter mis à disposition par nos soins
17h à 18h30	Activités ou jeux selon le programme Les enfants peuvent être récupérés à tout moment par leurs parents ou toute autre personne autorisée
18h30	Heure maximale de départ des enfants, accompagnés par leurs parents ou toute autre personne autorisée

- **EN EXTRASCOLAIRE**

HORAIRES	ACTION
7h – 8h30	Péri-centre (accueil garderie du matin)
8h30 – 9h30	Arrivée échelonnée des enfants
9h30 – 11h30	Activités / Jeux selon programme
11h30 – 12h	Départ des enfants qui ne restent pas pour la journée
12h – 13h	Repas
13h – 13h30 13h – 15h	Temps calme Sieste pour les petits
13h30 – 14h	Arrivée des enfants de l'après-midi
14h – 16h	Activités / Jeux selon programme
16h – 16h30	Goûter
17h – 17h30	Départ échelonné des enfants
17h30 – 18h30	Péri-centre (accueil garderie du soir)

- **Règles et consignes**

Enfants / Enfants :

Les enfants doivent se respecter mutuellement. Pour se faire, nous réaliserons avec les enfants leur règlement intérieur sur une affiche, qui aura été pensé collectivement.

Lorsqu'il y a des conflits, il faut que l'enfant ait la possibilité d'en discuter avec un adulte.

Les enfants doivent respecter le matériel qui est mis à leur disposition, ainsi que les locaux.

Afin qu'une ambiance sereine règne dans la structure, chaque enfant doit respecter les règles de politesse et avoir un comportement décent.

Enfants / Adultes :

Les enfants et les adultes doivent être respectueux entre eux. Il ne faut pas montrer d'attitudes violentes, il faut avoir un langage correct.

Les enfants devront respecter les consignes pour le bon fonctionnement du centre et surtout pour leur sécurité.

Les adultes devront agir de façon à être des modèles pour les enfants.

- **Rangement**

Nous prendrons soin et du temps pour ranger les locaux et les laisser tels qu'ils ont été trouvés. Ainsi, nous ferons participer les enfants au rangement du matériel pour leur permettre de devenir responsables et ordonnés.

L'équipe d'encadrement devra prendre tout autant de soin à tout ranger à sa place !

IV. L'équipe pédagogique

Encadrement

L'accueil de loisirs de Boujailles-Courvières accueillera au maximum 50 enfants différents de 3 à 12 ans répartis sur l'année. Ils seront au maximum entre 16 et 24 sur un temps d'accueil pour deux encadrantes, selon leurs âges. Si les effectifs dépassent 24, nous ferons appel à un(e) animateur(trice) occasionnel extérieur.

Ils seront encadrés par :

- Alicia BERNHARD, directrice-animatrice permanente (BPJEPS Loisirs Tous Publics, spécialité Environnement et Développement Durable, PSC-1)
- Véronique JACQUEMOT, animatrice permanente (CAP Petite Enfance)
- Aline MAIRE, animatrice permanente (BAFA titulaire)

Rôles de la directrice :

Elle est la responsable des enfants de l'accueil de loisirs et est garante de la sécurité et du bon fonctionnement de la structure. Elle a un rôle de médiatrice important et communiquera avec les parents si cela semble nécessaire. De plus, elle dirige l'équipe d'animateurs.

→Un directeur a pour fonctions :

1. Il a une vision globale de l'organisation du centre
2. Il veille au bon fonctionnement du centre
3. Il veille à la sécurité (des enfants, des animateurs, des locaux) et à l'hygiène
4. Il a un rôle administratif
5. Il organise les sorties
6. Il anime les réunions
7. Il veille à la cohérence des activités vis à vis du projet pédagogique
8. Il a un rôle de formateur
9. Il évalue les compétences des animateurs
10. Il a un rôle de référent vis à vis des parents
11. Il a un rôle d'animateur également

Rôles des animateurs :

Ils accompagnent les enfants tout au long de la journée, ils sont leurs référents et doivent montrer l'exemple.

Ils sont en relation avec les parents, ils doivent respecter et faire respecter les règles de la vie quotidienne.

Ils sont force de propositions, pour concevoir des projets d'activités et des projets d'animation innovants et ainsi permettre aux enfants de s'épanouir.

Ils veillent au bien-être, à la sécurité et à l'épanouissement de l'enfant.

→Un animateur a pour fonctions :

1. Il est responsable du groupe d'enfants dont il a la charge
2. Il veille au bien-être des enfants
3. Il est à l'écoute des enfants
4. Il gère les conflits entre enfants
5. Il informe le responsable de chaque événement important
6. Il est acteur de son centre et élabore ses projets d'activités en fonction du projet pédagogique
7. Il est responsable de son activité
8. Il met en place des activités innovantes
9. Il varie les activités
10. Il respecte les enfants, les autres animateurs et le matériel mis à disposition
11. Il assiste et participe aux réunions

L'évaluation :

Des temps réguliers de rencontre entre la directrice et ses animatrices, puis avec le directeur de services de Familles Rurales permettront de faire le point sur le travail effectué, sur l'évolution du projet, de souligner les points positifs et recentrer les points négatifs ; la critique, positive comme négative, le fait d'oser dire ce qui va et ce qui ne va pas, permettra de trouver des solutions, de se rendre compte de l'importance de chacun, de favoriser la cohésion et le travail en confiance, permettre de se construire, et gérer les éventuels conflits.

Points non négociables :

L'équipe s'engage à :

- Ne pas fumer devant les enfants et durant les animations.
- Ne pas utiliser son téléphone portable (en dehors des appels d'urgences ou appel du responsable de site).

L'alcool est interdit sur le lieu du centre.

V. Projet d'Année : « Méli-Mélo d'activités »

Le projet pour l'année scolaire 2019-2020 sera « Méli-mélo d'activités », où différentes activités seront proposées aux enfants, une à deux fois par semaine le soir après l'école, en parallèle du fonctionnement du périscolaire habituel.

Ces activités permettront aux enfants qui ont envie de participer, de découvrir ou de se perfectionner dans les domaines proposés. Nous allons également organiser un spectacle de Noël. Ceci permettra aussi aux enfants qui n'ont pas du tout envie de participer à une activité, de pouvoir organiser leur temps comme bon leur semble.

Seront mises en place :

- Du 17 septembre au 20 décembre, les mardis et vendredis soirs de 17h à 18h : préparation du spectacle de Noël
- Du 7 janvier au 18 février, les mardis de 17h à 18h : Modelage (argile, papier mâché...)
- Du 10 mars au 14 avril, les mardis de 17h à 18h : Cuisine
- Du 5 mai au 30 juin, les mardis de 17h à 18h : Peinture

Lors des Vacances Scolaires, l'accueil de loisirs se déroulera sous différents thèmes, qui seront pensés ultérieurement, avant chaque vacance.